

Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

FRANCAIS

A/44/719 S/20958 10 novembre 1989

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Points 31 et 41 de l'ordre du jour
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA
STABILITE ET DE LA COOPERATION
EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE Quarante-quatrième année

Lettre datée du 9 novembre 1989, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la France et de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué de presse publié par les coprésidents de la Conférence internationale sur le Cambodge, à l'issue de la réunion qu'ont tenue les Ministres des affaires étrangères de la France et de l'Indonésie, LL. EE. MM. Roland Dumas et Ali Alatas, les 25 et 27 septembre 1989 à New York.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 31 et 41 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la France, Représentant permanent de l'Indonésie,

(Signé) Pierre-Louis BLANC

(Signé) Nana S. SUTRESNA

ANNEXE

Communiqué de presse des coprésidents de la Conférence internationale sur le Cambodge, 1 date du 27 septembre 1989

Les Ministres des affaires étranjères français et indonésien, M. Roland Dumas et M. Ali Alatas, coprésidents de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, se sont rencontrés pour la première fois depuis la suspension des travaux de la Conférence à New York les 25 et 27 septembre.

Ils ont échangé leurs vues et leurs informations sur les développements intervenus au cours des dernières semaines tant sur la scène diplomatique qu'au Cambodge. Ils ont accueilli favorablement l'annonce du retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge mais ont regretté que ce retrait ne constitue pas l'un des éléments d'un règlement global qui aurait compris, entre autres, la mise en place d'un mécanisme international de contrôle acceptable par tous.

Ils ont aussi exprimé leur préoccupation en apprenant l'aggravation des combats au Cambodge et ont estimé qu'il était d'autant plus urgent et nécessaire d'intensifier leurs contacts tant mutuels qu'avec toutes les parties concernées, afin de remplir le mandat que leur a confié la Conférence de Paris. A cet égard, ils ont confirmé qu'ils étaient prêts à reprendre le processus de négociation et à réunir la Conférence et ses commissions en temps opportun.

The companies of the control of the